

# E<sup>2</sup>HS Ecologic

Mélange environnemental de **semences pures** de graminées  
Adapté pour une pelouse avec minimum d'entretien et de tontes

ESPÈCES		FORMAT	
<b>Fétuque rouge traçante</b> – Reverent - <i>Festuca rubra</i>	<b>37 %</b>	Unitaire	10 kg
<b>Pâturin du Kentucky</b> – Pivot - <i>Poa pratensis</i>	<b>20 %</b>	Palette	50 x 10 kg
<b>Fétuque durette</b> – Sword II - <i>Festuca ovina</i>	<b>20 %</b>	CARACTÉRISTIQUES	
<b>Fétuque de Chewing</b> – Heartland TWCA - <i>Festuca rubra</i> L.	<b>10 %</b>	Hauteur maximale	80–90 cm
<b>Fétuque ovine</b> – Vista- <i>Festuca ovina</i>	<b>10 %</b>	Germination	7–28 jours
<b>Micro-Trèfle</b>	<b>3 %</b>		

## TAUX DE SEMIS

- Pour Hydroensemencement : ± 250 kg/ha

Mélange de semences conforme au Règlement sur les semences  
Mélange à pelouse Canada no. 1

- E<sup>2</sup>HS ne fait aucune garantie au-delà de celle exprimée ci-haut. Si un produit n'est pas conforme à la représentation décrite, la seule alternative à l'acheteur est d'émettre un avis par écrit à E<sup>2</sup>HS à ce sujet, dans un délai maximal de 14 jours suivants la réception. Tout produit jugé non conforme sera remplacé ou remboursé à sa valeur nominale. En aucun cas, E<sup>2</sup>HS ne peut être tenu responsable de dommages spéciaux, direct ou conséquents, ni de dommages d'aucune sorte dus à la présence ou à l'utilisation des produits livrés, qu'ils soient utilisés seuls ou avec d'autres substances. E<sup>2</sup>HS rejette toute responsabilité provenant de l'utilisation de ses produits. Aucune réclamation ne pourra excéder le coût d'achat net.

